

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

21<sup>ème</sup> année - N° 3897 - Lundi 07 Juin 2021 - Prix : 200 Fc

UNIVERSITÉ DES COMORES :

## Le torchon brule entre les étudiants du centre horticole et leur directeur



Etudiants du centre Horticole en colère.

### ENVIRONNEMENT

**L'exploitation des carrières à Mohéli,  
un danger environnemental**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

### Prières aux heures officielles Du 06 au 10 Juin 2021

Lever du soleil:

06h 22mn

Coucher du soleil:

17h 49mn

Fajr : 05h 11mn

Dhouhr : 12h 10mn

Ansr : 15h 04mn

Maghrib: 17h 52mn

Incha: 19h 06mn



## INTERVIEW

## Hamidou Said Ali : "Les Comores ne doivent pas ignorer l'influence des groupes djihadistes"

L'agence britannique Reuters citée dans un article de Mayotte La lère affirme que la France craint une contagion de la rébellion islamiste de Mozambique vers les Comores. Hamidou Said Ali, expert en sécurité maritime a accepté de répondre à nos questions.

**Question : Quel est le niveau d'exposition au risque du terrorisme aux Comores, voisines de Mozambique ?**

**Hamidou Said Ali:** Les Comores, comme cela a été évoqué par plusieurs analystes de la région, et, malgré l'adoption d'un islam tolérant, ne doivent pas ignorer la possible influence des groupes djihadistes qui s'éveillent à quelques kilomètres de nos côtes, notamment au Mozambique. La présence des groupes terroristes Al-Shebabs, connue comme une secte islamiste « Ahl Sunnah wa Jama'ah », en Tanzanie et au Mozambique, Etats avec qui les Comores partagent des frontières maritimes communes doit susciter des inquiétudes. Cela s'a-

joute également le fait que ces Etats sont, depuis des lustres, des destinations privilégiées des Comoriens, et dont le flux migratoire est motivé, soit par des liens familiaux, soit par des études ou par le commerce.

**Question : La France, une des grandes puissances mondiales et dont les services de renseignements sont réputés efficaces, ne cache pas son inquiétude face à une très probable contagion du terrorisme aux Comores...**

**H.S.A:** L'extension du terrorisme maritime dans l'océan Indien préoccupe non seulement la France pour les territoires sur lesquels elle exerce le contrôle dans la région (La Réunion, Mayotte, les îles Eparses) mais également les autres puissances étrangères telles que l'Union Européenne, les États-Unis, la Grande Bretagne et la Chine... L'intérêt particulier que représente l'Océan Indien pour l'économie mondiale nécessite aujourd'hui une implication de ces acteurs lorsqu'une menace se fait sentir. Si les Américains et les Britanniques se

battent pour le démantèlement et la démilitarisation intégrale de l'archipel des Chagos et, d'une manière plus générale, à la création d'une zone de paix dans la région de l'Océan Indien au respect de la résolution 56/16 de l'Assemblée Générale des Nations Unies, c'est justement aussi par crainte d'une éventuelle menace terroriste dans les Etats de cette région. Cela vaut également de la stratégie de l'Union Européenne et de la Chine qui craignent à des menaces transnationales liées au terrorisme et dont les conséquences affecteront directement les échanges commerciaux. Pour les Comores, la crainte doit se situer dans son rôle à jouer pour contrôler le domaine maritime relevant de sa souveraineté. Admettons que les Comores soient efficaces à contrôler l'espace terrestre et aéroportuaire contre les actes terroristes. Mais qu'en est-il des espaces maritimes et portuaires sachant qu'il est pratique d'atteindre le territoire maritime comorien à partir du Mozambique et de la Tanzanie ?



**Question : Quelles sont les mesures à prendre pour éviter le pire ?**

**H.S.A:** Les mesures doivent, à mon avis, être prises sur deux niveaux. L'un relève du cadre national lié à la prévention sécuritaire maritime. L'autre doit être envisagé dans un cadre opérationnel au vu de la coopération bilatérale et multila-

térale. Sur ces aspects, des études stratégiques à court et moyen terme doivent être lancées en vue de retracer les contours pour prévenir ce phénomène. Notre cabinet se propose volontiers à accompagner les institutions concernées pour l'élaboration de ses stratégies.

**Propos recueillis par A.O Yazid**

## DIPLOMATIE :

## Paris, Pékin, Rabat : qui sont les nouveaux ambassadeurs ?

Lors du compte rendu du Conseil des ministres du mercredi 2 juin, le porte-parole du gouvernement a annoncé la nomination des ambassadeurs des Comores à Paris, Pékin et Rabat par le chef de l'État. Voici les noms que Houmed Msaidie s'est soigneusement gardé de citer.

Dans différentes missions diplomatiques, le chef de l'État comorien va effectuer quelques nominations. Si les décrets de nomination ne sont pas encore sortis, l'on sait déjà qui ira où. En effet à Paris où le poste est vacant depuis le décès de son titulaire Soulaïmana Mohamed, emporté par le coronavirus, le chef de l'État Azali Assoumani a jeté son dévolu sur Ahamada Hamadi, qui n'est autre que son actuel conseiller



Houmed Msaidie porte parole du gouvernement (Photo d'archive)

diplomatique. M. Ahamada est un fonctionnaire retraité du ministère des affaires étrangères où il a plu-

sieurs fois occupé les postes de secrétaire général et de directeur de cabinet du ministre avant de poser

ses valises à Beit-Salam, pour succéder à Djae Ahamada Chanfi devenu ministre des transports.

Autre nomination et non des moindres, celle de Maoulana Charif à Pékin. Cet ancien vice-président de l'Assemblée nationale et ministre de l'économie sous Azali I, réputé proche du chef de l'État, va succéder à Mahamoud Mohamed Aboud. Un poste laissé vacant depuis quelques temps pour des raisons qu'on ignore pour le moment. A Rabat, le chef de l'État Azali Assoumani a désigné son conseiller chargé du monde arabe et ancien secrétaire général du parti au pouvoir, la CRC. Yahaya Mohamed Iliassa devient par cette désignation le tout premier ambassadeur de l'Union des Comores auprès du Royaume chérifien, où Moroni ne compte qu'un consulat général basé

à Laayoune depuis décembre 2019.

Les nouveaux chefs de missions diplomatiques comoriennes dans ces trois pays auront du pain sur la planche. Selon une source bien au fait du dossier, les trois ambassadeurs doivent « renforcer et reconforter » les relations entre les Comores et ces pays. Au Maroc, une mission comorienne est attendue pour mettre en place un protocole d'accompagnement et de soutien entre les deux parties. Le Royaume va aussi à son tour ouvrir une représentation diplomatique à Moroni. Avec l'ouverture d'une ambassade à Rabat, les Comores vont avoir au total 14 ambassades, sans compter les 3 consulats en activité.

**A.O Yazid**

## AGRESSION SEXUELLE :

## L'agresseur présumé d'Amina Ali est placé en détention provisoire

La militante Franco-Comorienne Amina Ali a été victime d'une agression sexuelle mercredi 2 juin à son domicile d'Itsandra. Le coupable présumé est placé sous mandat de dépôt dès le lendemain.

Alors que son mari se trouvait en déplacement professionnel à Mohéli, Amina Ali a eu une visite

inattendue ce mercredi 2 juin. Un individu qui s'est introduit chez elle alors qu'elle dormait après avoir déposé sa fille à l'école, s'est livré à des attouchements à l'endroit de cette militante des droits de l'homme. Tirée de son sommeil par les mains de son agresseur qui a aussitôt pris la poudre d'escampette, Amina a alerté le voisinage qui a réussi à attraper l'individu en attendant la gendarmerie.

Il est placé en garde à vue jusqu'au lendemain, jeudi 3 juin, qu'il est déféré au parquet qui a décidé de le placer sous mandat de dépôt. Il a raconté s'être « masturbé avant de toucher » les jambes d'Amina Ali. Le coupable présumé, originaire de Mitsoudjé, chef-lieu de la région de Hambou, est décrit comme un jeune homme n'ayant pas toute sa tête. Amina comme son mari Oubeidillah milite pour la

protection des enfants et de la femme. Oubeidillah a pris congé de ses fonctions à Fcbk FM « pour soutenir » sa femme, a-t-il annoncé vendredi. La petite famille pourrait bientôt s'envoler à Paris « pour prendre un peu d'air » d'après des proches.

**Andjouza Abouheir**

## UNIVERSITÉ DES COMORES :

**Le torchon brûle entre les étudiants du centre horticole et leur directeur**

*Les étudiants qui accusent le directeur du centre national horticole exigent son départ, faute de quoi ils menacent de durcir leur mouvement.*

Les étudiants du centre national horticole de Mvuni ont convoqué la presse jeudi 3 juin. C'est un réquisitoire sans merci qu'ils ont fait contre le directeur dudit centre, qu'ils accusent de mauvaise gestion. Le porte-parole de la Coopérative, Sagaf Abdou

Hadji, a expliqué les raisons de ce bras fer qui les oppose au directeur général du centre horticole. Selon lui, la faculté compte quatre matières de base, dont trois constituent la théorie et l'une la pratique. Cette dernière « n'a jamais été appliquée ».

Les moyens logistiques feraient défaut pour des raisons que les étudiants disent ignorer. Autre grief qui « choque » les étudiants, l'absentéisme des enseignants. « Depuis l'arrêt de cours lié à la pandémie de

coronavirus jusqu'à la reprise, nous n'avons pas de trace de nos enseignants. Nous avons demandé de compte à notre directeur qui ne nous a pas donné suite », regrette le porte-parole.

Depuis le début de cette crise, plusieurs rencontres ont été faites avec le ministère de l'éducation, celui de l'intérieur, la maison d'emploi et le conseil d'administration du Centre horticole dans le but de trouver une solution. Sans succès. Ainsi la coopérative demande-

elle le remplacement du directeur général sinon ils menacent de durcir leur mouvement. « Nous sommes déterminés à mener ce combat jusqu'à ce que le directeur soit demis de ses fonctions », disent-ils, regrettant au passage que ledit directeur ait eu recours à l'armée pour rouvrir l'établissement « au lieu de s'asseoir avec les étudiants et trouver un compromis ».

Antoy Abdou, le président de la Coopérative, accuse le directeur de faire appel à une main d'œuvre

externe a montré qu'hormis les revendications, le directeur fait souvent appel à d'autres mains d'œuvre externe pour cultiver des semences. « Nous sommes là pour apprendre. Nous n'avons jamais fait de la pratique. Pourquoi ne pas nous initier ? L'État parle souvent d'urgence je pense qu'ils devraient commencer par nous ».

**Andjouza Abouheir**

## ENVIRONNEMENT

**L'exploitation des carrières à Mohéli, un danger environnemental**

*Une délégation composée des membres du Bureau géologique des Comores séjourne à Mohéli dans le cadre d'une*

*mission d'identification et de caractérisation des carrières qui se trouvent dans l'ensemble de l'île, mais aussi proposer des*

*solutions de reconstitution de ces sites. Le constat est sans appel : l'exploitation de ces carrières constitue un danger pour*

*l'environnement.*



Délégation du bureau géologique pour l'exploitation des carrières de Mohéli.

Constituée d'un géophysicien, d'un énergéticien, d'un géologue et d'une environmentaliste, une mission du Bureau géologique des Comores s'est entretenue avec certains responsables de l'île dès leur descente d'avion jeudi dernier, pour la présentation de l'objectif de leur mission ainsi que les activités qu'ils vont réaliser. Une initiative saluée par Chahalane Mohamed, directeur de cabinet du gouverneur de Mohéli dans la mesure où selon lui, reconstituer et valoriser les carrières va protéger l'environnement.

Cette équipe s'est rendue tout d'abord sur le site de Mbagani où a été installé le concasseur de l'entreprise CBE. Actuellement, c'est l'entreprise de l'ancien gouverneur de l'île Mohamed Ali Said qui poursuit l'exploitation de cette carrière qui se situe entre la mer et l'aéroport de Bandar es Salam avec toutes les conséquences qui en découlent. Les produits qui en sont issus assurent, en tout cas, les travaux d'assainissement de la ville de Fomboni.

« Ce n'est pas positif par rap-

port à l'impact environnemental et la proximité de l'aéroport », a fait constater Assinadi Anli, le géologue du BGC. Une situation qui met en danger le trafic aérien car l'exploitation massive de ces agrégats engendre la montée des eaux de mer qui viennent occuper les espaces creux. Et le risque d'invasion dans l'avenir de la piste d'atterrissage par des eaux de mer n'est pas à écarter si l'exploitation se poursuit. Il y a également le risque de pollution des eaux, de l'air par la poussière et un impact sur la faune et la flore de cette zone. Ces techniciens, après avoir fait le tour de l'île, ont aussi tenu à échanger avec les exploitants en leur proposant des mesures de reconstitution de ces carrières une fois exploitées.

**Riwad**

## ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES :

**Les communes de Nyuma Komo et Domba ont déjà leurs maires**

*Trois communes sont concernées par ces partielles dictées par l'empêchement définitif des titulaires. A Nyuma Komo dans le Mitsamiouli et à Domba dans le Mbadjini, les élections ont eu lieu samedi tandis qu'à Fomboni, l'opération est prévue pour ce lundi.*

Pour cause de décès, trois conseils municipaux sont appelés à choisir des nouveaux maires. La capitale mohélienne Fomboni, Nyuma

Komo dans la région de Mitsamiouli et Domba dans le Mbadjini, telles sont les communes concernées. A Ngazidja, les deux communes de Domba et Nyuma Komo ont déjà élu leurs maires depuis samedi 5 juin, tandis que celui de Fomboni à Mohéli sera élu ce lundi.

C'est suite au décès des maires de ces communes que le ministre de l'Intérieur Mohamed Daoudou a signé un arrêté convoquant les élections. Les conseils communaux des communes de Nyuma Komo à

Mitsamiouli et de Domba convoqués le 05 juin, tandis que celui de Fomboni est convoqué ce 7 juin. A Nyuma Komo c'est Saïd Ibrahim Abdou qui est choisi par ses pairs pour diriger la commune après le décès de Mohamed Mfoihaya. Dans le Domba, Mhadji Bacar succède à Mohamed Mhadji.

Ces élections sont conduites par la Commission électorale nationale indépendante, CENI, dont un organe administratif composé d'anciens membres vient d'être mis en place par le

ministre de l'intérieur en charge des élections, après avis favorable de la Cour suprême. Cet organe a pour mission « d'assurer provisoirement la permanence, le fonctionnement et la gestion des affaires courantes ». Le mandat de la CENI était en effet arrivé à terme depuis aout 2020. Son président, Ahmed Djaza, en poste depuis 2014, a été retrouvé mort à son cabinet médical de Moroni le 2 mai 2020.

**Andjouza Abouheir**

**La Gazette des Comores**  
**Fondateur et Directeur général**  
 Saïd Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Saïd Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
 Riwad  
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)  
**Chronique Sportive**  
 B.M. Gondet  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Saïd Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
 www.lagazettedescomores.com  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

## G3S et les communes de Washili s'engagent pour la gestion des déchets

*La société G3S et les deux communes de la région de Washili ont signé une convention pour la gestion des déchets dans les deux municipalités. Les parties prenantes parlent d'un projet de grande envergure pouvant contribuer à la fois pour l'environnement et pour l'économie du pays.*

La République d'Afrique du Sud s'engage aux Comores dans un combat à plusieurs impacts. Après avoir annoncé en février dernier l'implantation d'une entreprise sud-africaine de gestion de déchets (la société G3S Technologies), la chancellerie sud-africaine en Union des Comores a abrité hier la signature d'une première convention entre ladite société et les deux communes de la région de Washili. Après les paroles, place aux actes. Devant la presse et les responsables des deux communes, la cheffe de mission adjoint de la mission diplomatique, Madame Nichola Sabelo a réitéré la volonté de son pays de renforcer la coopération entre les deux pays et

ainsi, élargir la vision de l'Union Africaine qui est de lier les pays membres pour un bien commun. « Ce projet de gestion des déchets à travers la société G3S va contribuer dans la lutte contre le chômage et apporter une bonne santé à toute la population. Je tiens à préciser que cette initiative a un grand impact sur l'environnement qui ne peut être que positif », avance la diplomate sud-africaine affirmant que « c'est en unissant nos forces qu'on peut relever les défis qui nous attendent ».

D'un côté comme d'un autre, la joie est immense. Hassane Ben Abderemane, maire de la commune de Washili ya Mboini, parle d'une convention importante pour toute la région. « Nous voulons et nous allons faire en sorte qu'à travers ce projet, notre région devienne le pôle, le leader dans la gestion des déchets », affirme-t-il. Pour celui qui veut que tout soit fait pour que les bénéfices se ressentent, espère que ce projet ne soit pas comme tant d'autres qui n'ont pas eu de suivi malgré la signature de convention et



Signature de la convention G3S et Communes de Washili.

autres accords entre partenaires et communes. Et comme sa collègue du Washili ya Dju, Zaoudjati Saandi, il affirme que « c'est un petit pas pour la région mais un grand pas pour la coopération comoro-sud-africaine ».

Henry Vermeulen, directeur général de la société G3S Technologies se félicite de cette

signature et parle d'une solution d'avenir. « Ce projet de gestion de déchets va contribuer à propulser l'économie du pays et nous allons faire en sorte que cela ne se résume pas à la signature. Nous devons passer à l'acte, mettre tout en pratique », insiste-t-il. Si aujourd'hui c'est devenu une réalité, c'est par ce que derrière, l'agence nationale la ges-

tion des déchets, le ministre de l'environnement et celui de l'économie se sont impliqués sans relâche. « Il s'agit d'un projet à grande valeur ajoutée qui va contribuer à nous offrir un environnement sain et propre », conclut-il.

A.O Yazid

### DÉLOCALISATION DU PETIT PORT DE CHINDINI À UROPVENI :

## Un projet qui divise les transporteurs de kwasa

*Les transporteurs de kwasa de la ligne Hoani-Chindini veulent changer de port d'accostage à cause du déferlement permanent de la houle au large de Chindini lequel serait à l'origine de plusieurs naufrages. Ces habitués de la mer préfèrent prendre Uropveni comme leur port principal, ce que Chindini ne compte pas laisser pas faire.*

Les commandants des bateaux de type kwasa assurant la liaison Hoani à Mohéli et Chindini-Uropveni à Ngazidja ont rencontré ce jeudi le gouverneur de Mohéli Mohamed Said Fazul à sa résidence privée. L'objectif était de lui exposer la problématique qui est celle du danger que courent les vedettes et leurs passagers au large de Chindini et espérer trouver une

solution concertée à ce sujet. Uropveni, la mer étant jugée généralement clémente contrairement au large de Chindini où les vagues font rage à n'importe quelle saison.

La commission du transport maritime de Chindini veut à ce que les vedettes en partance de Hoani accostent à Chindini comme à l'accoutumée, et « un peu » à Uropveni. Une situation qui aurait créé un bras de fer entre ces deux

localités voisines et qui a suscité par conséquent l'arrêt depuis plus de deux semaines de ce trafic maritime.

Il convient de rappeler qu'il y a moins d'un mois un naufrage d'un kwasa au large de Chindini a fait 8 morts. Et le ministre de transports Djaé Ahamada Chanfi a exhorté les usagers de cette de se conformer aux arrêtés sortis sur ce sujet, relatifs à la sécurité des passagers

et leurs biens. Le gouverneur M. Said Fazul a pris la question au sérieux. Toutefois il a reconnu que le sujet n'est pas dans ses compétences. « Je prendrai contact avec le ministre de l'intérieur et celui des transports pour trouver une solution adéquate à cette problématique », devait-il promettre.

Riwad

### INCENDIE EN MILIEU URBAIN :

## À quand la solution ?

*Le contrôle des plans d'urbanisation fait cruellement défaut dans le pays et particu-*

*lièrement dans la capitale, Moroni. L'incendie du 27 mai dernier en est le parfait exem-*

*ple. Plusieurs maisons ont brûlé et les pompiers n'ont pas eu une voie d'accès pour faire passer leur camion. A quand un plan de construction des habitations en tôle en milieu urbain ?*

Un incendie a récemment ravagé neuf maisons au quartier Bacha au sud de la capitale, plus précisément dans la zone des pêcheurs. C'était le jeudi 27 mai dernier. D'après nos informations, cet incendie a été déclenché par une fuite de pétrole lampant et une prise électrique dans l'une des habitations. Les pompiers alertés à temps, n'ont pas pu éteindre le feu dans les meilleures conditions la zone

étant inaccessible. Les maisons sont collées les unes aux autres, ce qui a causé l'embrasement. Heureusement, aucun blessé grave ni décès n'est à déplorer. Seulement trois femmes dont une enceinte était en état de choc.

Interrogé sur le suivi du plan d'aménagement en milieu urbain, la mairie de Moroni fait savoir qu'elle n'intervient que dans la construction des bâtiments en dure. « Nous nous intéressons de près sur le respect du plan des maisons en béton. Mais en ce qui concerne les constructions en tôle, seuls les propriétaires des parcelles prennent les décisions. Désormais, nous allons étudier la question car

cela fait partie de nos projets phares », rassure un agent de la mairie.

Au-delà de la défaillance des gouvernants, la responsabilité individuelle est palpable. Dans des cas pareils, rares sont les gens qui prennent soin de la sécurité de leurs habitations de leurs biens. A titre d'exemple, pour les maisons parties en fumée au quartier Bacha, les prioritaire n'étaient pas présents sur les lieux et les dommages causés sont énormes.

Andjouza Abouheir



Incendie dans un quartier du centre de Moroni.

## SANTÉ PUBLIQUE

# L'ambassade de Chine a remis un lot de matériel médical au CHN El-Maarouf

Dans le cadre de la coopération Sino-comorienne, l'ambassade de Chine en Union des Comores a remis un lot de matériel médical pour renforcer la prise en charge à l'hôpital El-Maarouf et à Samba. Il s'agit de 22 aspirateurs, 6 concentrateurs d'oxygène, des masques, des médicaments, etc.

L'ambassade de Chine aux Comores a remis vendredi 05 juin dernier un lot de matériel médical au CHN El-Maarouf. Il s'agit de 22 aspirateurs, 6 concentrateurs d'oxygène, des masques, des médicaments et autres. Ces équipements vont renforcer la prise en charge au niveau de deux hôpitaux à savoir, le site de Samba Kouni et le CHN El Maarouf. Cette action rentre dans le cadre de la 14e mission basée à El-Maarouf et dans le cadre du protocole d'accord. Et cette année, l'ambassade de Chine a souhaité s'associer à cette noble cause pour renforcer la partie comorienne avec des matériels et des médicaments.



Remise d'un don médical chinois.

Devant l'équipe Chinoise, le directeur du CHN El-Maarouf Nicolas Mmadi a salué ce geste louable de la part des amis chinois et ses efforts indéniables pour le diagnostic et la vaccination dans la lutte contre la covid-19. « Cette coopération entre nos deux pays est très ancienne. Je salue ce geste louable et j'en profite pour remercier l'équipe

ici présente pour leur implication dans la lutte contre la covid-19 dans le pays en commençant par le dépistage et la vaccination », souligne-t-il.

Pour rappel, dans le cadre de la mission, l'équipe chinoise dispose d'une pharmacie à tarif réduit pour les médicaments et dont les recettes reviennent directement à l'hôpital El-

maarouf. « Une action habituelle, depuis plusieurs années déjà », indique le directeur d'El-Maarouf. En cette période de Covid-19, le pays a bénéficié d'un soutien continu de la Chine.

Andjouza Abouheir

## Numéros utiles

### Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

### Gendarmérie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

### Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Moheli: 772 01 37

### Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Moheli: 772 03 71

### Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Moheli 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

### Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

### Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 773 43 43  
Meck: 773 36 40

### MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18

FEDERATION DE FOOTBALL DES COMORES

Moroni Oasis B.P 2504 – Tel : 763 26 66 Fax : 773 85 26 / 773 32 36 E-mail : ffc@fedcomfoot.com



## ILES COMORES

### Récrutement d'un bureau d'études pour la stabilisation des talus du Terrain SIMA à Anjouan

### Avis à Manifestations d'Intérêt

Référence : 21/001/FFC

Source de financement : Projet Forward FIFA

La Fédération de Football des Comores dans le cadre du programme de Développement Forward de la Fédération Internationale de Football Associations «FIFA» utilisera une partie des fonds alloués pour financer le contrat de services d'une firme chargée des études et du contrôle des travaux, au titre du projet de «Stabilisation des Talus du terrain SIMA à Anjouan aux Îles des Comores», .

2. Les Services prévus au titre de ce contrat sont :

- faire un diagnostic de l'état du terrain de Sima et proposer une solution de stabilisation des talus
- faire les études techniques nécessaires et élaborer le DAO
- assister le Maître d'ouvrage tout au long du processus de recrutement d'une Entreprise chargée des travaux
- assurer le suivi et le contrôle des travaux.

3. La Fédération de Football des Comores invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse **aux bureaux d'études agréés**

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement (au risque d'être éliminé).

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure, une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres.

4. Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.).

La pertinence des Manifestations d'Intérêt sera examinée au regard des critères suivants :

- Etre un bureau d'études agréé, avec un personnel qualifié en matière d'ingénierie civile ;
- Disposer d'une solide expérience dans la réalisation d'études ingénierie civile ;
- Avoir une expérience en matière de

conception, d'études techniques, et de suivi de projets similaires (ampleur, nature des services)

- Fournir des références techniques accompagnées d'attestations de bonne exécution

**Une candidature ne répondant pas à l'une quelconque de ces exigences sera écartée.**

5. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française doivent contenir les documents ci-dessous :

(1) La lettre de manifestation d'intérêt signée par le candidat ou le représentant du groupement ;

(2) Une copie de l'accord de groupement si le candidat est constitué en groupement ;

(3) La présentation du candidat (son existence légale, organigramme, personnel) ;

(4) Les références techniques du candidat (accompagnées d'attestations de bonne exécution) ;

La Fédération de Football des Comores dressera une liste restreinte de six (6) Candidats au maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la deman-

de de propositions (DP) pour la réalisation des Services requis.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, **les jours ouvrables de 08 H 00 à 14 H 30 du lundi au jeudi et de 08 H 00 à 12 H 00 les vendredi et samedi.**

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard **le 23 juin 2021 à 14 H 30 min (heure des Comores)** et porter expressément la mention :  
**«Recrutement d'un Bureau d'Etudes pour la Stabilisation des Talus du Terrain SIMA à Anjouan»**

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**Fédération de Football des Comores  
A l'attention de M. le Secrétaire Général de la FFC  
B.P. 2504 Moroni Oasis Route d'Itsandra,  
Moroni, Comores  
Tél. : 763 26 66  
Email : ffc@fedcomfoot.com**



Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières  
et des Transports Terrestres



**Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (PRPKR)**  
P171361

**AMI/ Réf. n° 2021- 011-UGP- ATGC- PRPKR**  
**Sélection de consultants par les emprunteurs de la banque**

**“ SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) EXPERT(E) EN GENIE CIVIL DANS LE CADRE DU PROJET DE RELEVEMENT POST-KENNETH ET DE RESILIENCE ”**

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de relèvement Post-Kenneth et de résilience (PRPKR), a reçu un financement de la Banque Mondiale et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour financer les services à temps partiel d'un ingénieur en Génie Civil dans le but d'appuyer l'Unité de Gestion du Projet (UGP) déjà mise en place, et la Direction Générale de l'Équipement et de l'Aménagement du territoire,

**2. Objectif de la mission :**

L'Objet de la mission de l'Expert (e) en génie civil est de superviser aussi bien les études que les travaux de réhabilitation et de construction des logements, équipements publics et d'infrastructures routières et d'appuyer l'Unité de Gestion du Projet et les directions techniques (DGEAT et DGRTR) dans la mise en œuvre du Projet.

**3. Missions et tâches :**

Sous l'autorité du Coordonnateur du projet, l'Expert (e) en génie civil devra fournir une assistance technique de haut niveau au projet pour la gestion la supervision des études et travaux relatifs au volet de reconstruction des logements et la réhabilitation du tronçon routier RN2-RN3.

En ce qui concerne les études :

- Appuyer l'UGP dans la supervision et le contrôle qualité des études
- Vérifier la fiabilité et l'exhaustivité de la définition des prix
- Vérifier que le dimensionnement des ouvrages est adéquat (techniquement et économiquement).
- Analyser et valider les études de faisabilité et d'avant-projets sommaires et détaillés
- Assurer le suivi du planning des études ;
- Préparer et participer aux réunions et à la validation des différents rapports soumis ;
- Participer à la validation des études d'impact environnemental et social,

En ce qui concerne les travaux

- Participer aux réunions de chantier
- Appuyer l'UGP dans la rédaction des documents de suivi de projets
- Participer à la réception provisoire et définitive des travaux
- Assurer en complément de 'interventions des maitres d'œuvre, le contrôle qualité des travaux
- Veiller à la conformité des qualifications des intervenants aux exigences contractuelles
- Appuyer l'UGP dans la préparation et la mise en œuvre des audits techniques annuels, sur ces aspects se rapportant à son expertise ;
- Participer activement à la gestion du système de suivi – évaluation du Projet;
- Participer à l'analyse et à la validation de tout autre étude entrant dans le cadre du projet et nécessitant la contribution d'un expert en génie civil ;
- Assurer le bon déroulement des missions de supervision des partenaires techniques et financiers ainsi que le suivi des plans d'action issus des dites missions;
- Organiser des sessions de renforcement de capacités destinées aux acteurs du Projet et des directions techniques ;

**4. Profil du consultant**

- Le/la consultant (e) à recruter devra :
- Être titulaire d'un Diplôme d'ingénieur en génie civil de grade universitaire ou similaire (minimum bac + 5) et avoir une expérience dans conception et la supervision des études et des travaux de réhabilitation et construction d'équipements et d'infrastructures routières ;
  - Justifier de connaissances appréciables dans les domaines spécifiques associés : topographie, géotechnique, hydrologie, l'étude géométrique, modélisation numérique, mesures, conception et réalisation d'ouvrages routiers et de logements résilients, sédimentologie, entretien et maintenance d'ouvrages (routes, logements) ;
  - Avoir une parfaite maîtrise de calculs des ouvrages de protections (routes, logements/maisons...)
  - Justifier d'une connaissance de logiciels basiques en informatique (Word, Excel, PowerPoint) et des outils de planification de projet (Gantt Project, MS Project, ...);

**5. Méthode de sélection du Consultant**

Le Consultant sera sélectionné conformément à la méthode, Sélection du Consultant Individuel (SCI) en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans le Règlement de Passation des Marchés par les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI), édition de juillet 2016.

**6. Informations additionnelles**

Les Consultants intéressés peuvent retirer ou demander les TDR et obtenir des informations supplémentaires à l'adresse suivant : Unité de Gestion du Projet sis au 2ème étage du Bâtiment abritant la Direction Générale de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire sur la route de la Corniche à, BP 12 Moroni – Union des Comores ou bien par courriel à l'adresse suivant : [cor.ugp.prpkr@gmail.com](mailto:cor.ugp.prpkr@gmail.com) avec copie aux e-mails ci-dessous : [rpm.ugp.prpkr@gmail.com](mailto:rpm.ugp.prpkr@gmail.com) et [trpse.ugp.prpkr@gmail.com](mailto:trpse.ugp.prpkr@gmail.com) et aux jours et heures suivantes : du **lundi au vendredi de 8h-16h00**.

**7. Soumission des dossiers de manifestation d'intérêt**

Les dossiers de manifestation d'intérêt rédigés en langue française devront être adressés à Monsieur le Coordonnateur du Projet PRPKR et déposés ou envoyés par courrier électronique à l'Unité de Gestion du Projet avant **14 heures 00 locale à la date du 18 juin 2021** par voie d'une des deux options indiquées ci-dessus.

- Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :
- \* Une lettre de motivation adressée au coordonnateur du projet ;
  - \* Un curriculum Vitae détaillé incluant les références de trois (3) personnes pouvant attester des compétences techniques et qualité interpersonnelle du candidat ;
  - \* Les copies des diplômes et des attestations de travail figurant sur le CV.